

ANNEXE DEPARTEMENTALE AU MANUEL D'UTILISATION DU GEVA-Sco

Le manuel d'utilisation du GEVA-Sco est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.cnsa.fr/documentation/formulaires/formulaires-geva-sco>

Cette annexe apporte des précisions sur l'organisation par les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et de la Maison Départementale de l'Autonomie.

Procédures pour l'utilisation des supports

- ✓ Il faut utiliser un lecteur pdf prenant en charge la saisie dans les formulaires. Il existe de nombreuses applications avec cette fonctionnalité mais dont le niveau de compatibilité est très variable.
- ✓ Les versions récentes d'Adobe Reader (à partir de la V11 pour ce document) sont toutes compatibles et restent la solution la plus fiable. Il est aussi possible de cliquer sur le cadre « Télécharger Adobe Reader » figurant page 1 du GEVA-Sco.

TÉLÉCHARGER ADOBE READER

- ✓ La première chose à faire est d'enregistrer le fichier en le nommant (« **NOM Prénom** » de **l'élève**) sur le disque dur. Il faut savoir qu'un fichier ouvert directement, sans enregistrement, est stocké dans les dossiers temporaires du navigateur et reste en lecture seule.

Avec Adobe Reader, le fichier restera toujours modifiable au niveau des champs de saisie : solution à retenir pour échanger les supports avant les équipes de suivi de la scolarisation (ESS) par exemple.

- ✓ La fonction imprimer en haut du GEVA-Sco lance une impression seule mais ne fige pas le document.

IMPRIMER LE FORMULAIRE

- ✓ Certaines applications de messagerie peuvent nécessiter – pour pouvoir lire le fichier en pièce jointe – d'enregistrer cette pièce jointe avant de l'ouvrir.

Procédures pour la transmission des documents par voie électronique

- ✓ Les documents peuvent être transmis par voie électronique :
 - en utilisant exclusivement les adresses électroniques académiques professionnelles des écoles, des établissements et des enseignants référents ;
 - en faisant figurer systématiquement dans le corps de chaque courriel la mention suivante :

« Le document joint à ce courriel contient des données nominatives présentant un caractère confidentiel. Il ne peut donc en aucun cas être communiqué à un tiers non autorisé. Il est destiné à l'usage exclusif du destinataire de ce message dans le cadre de ses missions et fonctions professionnelles.

Toute divulgation non autorisée serait constitutive d'une violation du secret professionnel s'imposant à tout agent public. »

Ref art. 26 du 13 juillet 1983 modifié, portant droit et obligation des fonctionnaires.

Pour une **première demande**, le **document GEVA-Sco** est rempli par l'équipe éducative qui adresse une **copie à l'enseignant référent** du secteur **et, pour les écoles, à l'Inspecteur de l'Education nationale** chargé de la circonscription.

Le **GEVA-Sco réexamen** est utilisé pour le suivi des droits à compensation en cours. Le GEVA-Sco réexamen sert aussi pour l'instruction des demandes de renouvellement ou les nouvelles demandes pour un élève qui a déjà un plan de compensation : par exemple, une demande de SESSAD pour un élève d'Ulis école ou encore une demande d'orientation pour un élève bénéficiant d'une aide humaine (mission assurée par les auxiliaires de vie scolaire ou AVS).

Le GEVA-Sco est **obligatoire pour l'évaluation des besoins de l'élève par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)**.

✓ Sans une préparation amont de qualité, l'ESS ne pourra avoir lieu efficacement. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement veilleront à recueillir des éléments auprès de l'équipe pédagogique (avec l'appui des professeurs principaux et du service vie scolaire dans le second degré) et à retourner le document **GEVA-Sco réexamen pré-rempli** à l'enseignant référent **une semaine avant l'ESS**.

✓ Pour les élèves qui bénéficient de **temps partagés**, le **document GEVA-Sco est co-enseigné** par les enseignants qui prennent en charge l'élève dans les différents lieux de scolarisation. Après concertation, il n'y aura qu'un seul support transmis à l'enseignant référent.

✓ **L'instruction** du dossier par la MDA **ne sera pas réalisée tant que l'équipe pluridisciplinaire ne pourra pas disposer d'informations indispensables à l'évaluation de la situation**. Des informations insuffisantes entraîneront un retour du GEVA-Sco vers le lieu de scolarisation.

Les **activités de la page 4 et 5** doivent être **cotées** en s'appuyant sur les compétences de l'élève concerné mises en regard de celles généralement attendues pour un élève du même âge, **en lien avec les programmes scolaires** (voir ci-dessous une illustration possible avec des compétences attendues en lecture de l'école maternelle au collège).

<i>Pour un élève de 5/6 ans, à la fin de l'école maternelle,...</i>	<i>Pour un élève de CE2 (fin du cycle des apprentissages fondamentaux),...</i>	<i>Pour un élève de 6^{ème} (fin du cycle de consolidation),...</i>	<i>Pour un élève de 3^{ème} (fin du cycle des approfondissements),...</i>
<i>... l'activité « lire » pour un élève de 5/6 ans, à la fin de l'école maternelle, correspond à des compétences telles que :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu ; - manifester de la curiosité par rapport à l'écrit ; - pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte ; - repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue) ; - manipuler des syllabes ; - discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives) ; - reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. Copier à l'aide d'un clavier. - écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus... 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir décoder les mots inconnus réguliers et proposer un encodage plausible pour des mots inconnus réguliers ou irréguliers et fréquents. - lire et comprendre des textes adaptés à l'âge et à la culture des élèves. - lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page 	<ul style="list-style-type: none"> - lire, comprendre et interpréter un texte littéraire en autonomie et réagir à sa lecture ; - lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines. 	<ul style="list-style-type: none"> - lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports (papier, numérique) ; - lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l'interprétation sur quelques outils d'analyse simples ; - situer les textes littéraires dans leur contexte historique et culturel ; - lire une œuvre complète et rendre compte oralement de sa lecture.

Pour les lycéens, les activités seront cotées en prenant appui sur les compétences de l'élève au regard de celles attendues dans les programmes ou référentiels du diplôme préparé.

A noter

Une **annexe sera renseignée** le jour de l'ESS **par l'enseignant référent** pour reporter l'avis de la famille ou du responsable légal et recueillir la signature des participants.